

Chapitre 4 Bruxelles sous le régime autrichien (depuis le début effectif du régime autrichien en 1716 à l'invasion de Pays-Bas par les Français en 1792)

1) La transition vers le régime autrichien

a) le temps du régime angevin ou franco-espagnol (1700 -1706) : l'annexion française camouflée

Rappelons que, décédé sans laisser d'héritier en 1700, Charles II avait désigné Philippe, duc d'Anjou, pour lui succéder sur le trône d'Espagne. Ce dernier y règnera de 1701 à 1746. Mais Philippe n'était autre que le petit-fils et successeur possible du roi de France Louis XIV. Le danger de la réunion de l'Espagne et de la France sous un même sceptre et le rejet de la revendication à ce même trône d'Espagne de Charles, archiduc d'Autriche et fils de l'empereur d'Allemagne Léopold Ier déclenchent la guerre de Succession d'Espagne [1701-1714]. Cette période de tension s'acheva en 1713 et 1714 par les traités d'Utrecht et de Rastadt qui stipulaient notamment que Philippe V d'Anjou renonçait à ses droits au trône de France et que, en compensation de sa renonciation au trône d'Espagne, les Pays-Bas espagnols passaient à Charles d'Autriche, devenu en 1711 empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VI.

Dès le décès du roi d'Espagne Charles II, illustrant ainsi les visées de plus en plus précises de Louis XIV sur nos régions, les troupes françaises avaient pénétré aux Pays-Bas pour y soutenir les droits de Philippe d'Anjou contre ceux de Charles d'Autriche. Afin de le neutraliser, Louis XIV avait promis de maintenir Maximilien-Emmanuel de Bavière dans son gouvernement des Pays-Bas, la possession de ses Etats en Bavière et le remboursement de ses dettes contractées au service de l'Espagne. Ce gouverneur général des Pays-Bas, donc fonctionnaire espagnol, laisse entrer les régiments du Roi Soleil dans nos provinces et s'allie secrètement aux Français. En signe de reconnaissance, le Roi Soleil s'engage à appuyer sa candidature à la dignité de roi des Romains, titre accordé au candidat à l'accession à la couronne impériale. Mis au ban de l'empire en 1704 et chassé de ses Etats en Bavière, il revient à Bruxelles comme allié de la France et reçoit le titre de vicaire général des Pays-Bas espagnols. Ce séjour prend fin au lendemain de la défaite des Français à Ramillies le 23 mai 1706 devant les troupes impériales du prince Eugène de Savoie-Carignan commandées par [John Churchill](#), duc de Marlborough. En juillet 1711, Maximilien-Emmanuel reçoit de Philippe V les provinces de Namur et de Luxembourg et en 1712 lui est attribué la souveraineté toute formelle des Pays-Bas qu'il perdit en 1714.

Rappelons que Maximilien-Emmanuel de Bavière comme gouverneur général (1691-1711) défendit d'abord nos régions contre les ambitions françaises, se consacra à essayer d'y redresser le commerce, conseillé par Jean de Brouhoven, comte de Bergeyck. Il avait aussi contribué au relèvement rapide de Bruxelles après le bombardement de 1695. Il rencontra également en 1698 les revendications des métiers bruxellois, désireux de recouvrer leurs anciens privilèges dont ils avaient retrouvé le texte (*Luyster van Brabant*) par hasard dans la Tour du Miroir, située au Marché-aux-Herbes. Après s'être montré longtemps patient, il réprima fermement l'émeute et imposa aux métiers une loi assez dure : le Règlement additionnel de 1700. Il faut aussi lui attribuer la création (1696) de la rue de Bavière (act.rue de Dinant), première voie tracée au cordeau, de la nouvelle église des Récollets (1697) et de celle des Minimes. En 1700, il confie l'édification du premier théâtre de la Monnaie sur l'emplacement de l'ancien hôtel d'Ostrevent (qui avait servi d'hôtel des monnaies), qu'avait acheté son conseiller et trésorier Gio Paolo Bombarda.

Dicté par le climat de guerre, les premières années du 18^e siècle connaissent un vaste programme de réformes militaires, administratives et financières prônées en partie par Bergeyck, surnommé le « Colbert belge », et calquées sur le système administratif français : simplification et centralisation. Le pouvoir central étend sa mainmise sur les institutions communales. En 1704, rues et places publiques deviennent propriété régaliennne. On entreprend la construction de chaussées pour faciliter la circulation des biens et des personnes. Des économies sont décrétées, des mesures adoptées, notamment pour relever l'industrie textile. Une nouvelle chambre de commerce est créée à Bruxelles. Les Pays-Bas bénéficient de droits d'entrée et de sortie avantageux à la frontière française. La réorganisation ne tend pas seulement à assimiler le pays à la France: il s'agit de faire face à un état de guerre avec la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies et l'Empire. C'est d'ailleurs tout ce qu'en retiendront nos ancêtres : conscription et oppression fiscale.

b) le temps du régime anglo-batave (1706-1715)

En mai 1706, Bruxelles fait sa soumission à l'armée anglo-batave et reconnaît Chartes VI, fils cadet de l'empereur d'Allemagne, comme souverain. Désormais, une conférence des ministres anglais et hollandais gouverne le pays par l'intermédiaire du Conseil d'Etat, en laissant une large autonomie aux provinces. Toutes les mesures prises par le régime angevin sont supprimées, notamment ce qui favorisait le commerce et l'industrie.

Les traités d'Utrecht, puis de la Barrière, en 1713 et 1715, transmettent les Pays-Bas à l'Autriche en stipulant que les coutumes et privilèges seraient respectés. Cette clause s'oppose donc à toute intégration de nos provinces dans les Etats héréditaires de la maison d'Autriche. Par le fait même, le pays acquiert le caractère d'une nation particulière et le rôle de Bruxelles s'en trouve grandi.

2) Les Pays-Bas autrichiens sous Charles VI (1716-1740)

L'installation effective du régime autrichien (en 1716) à Bruxelles est d'abord difficile. La population a connu les restrictions de la guerre et elle n'est pas attachée à la nouvelle dynastie. La crise économique amène celle de l'emploi. La haute noblesse se sent exclue de la vie politique. En outre, la bourgeoisie, fortement influencée par la brochure intitulée *Luyster van Brabant = L'Ornement du Brabant* - sorte de compilation des antiques privilèges accordés au duché - se fait une très haute idée de l'autonomie communale de ses ancêtres. Les doyens des métiers, formant le troisième membre de l'administration urbaine, refusent de prêter serment sur « l'acte additionnel » de 1700 (voir infra) et s'opposent à la levée des impôts. Mais Hercule-Joseph Turinetti, marquis de Prié, ministre plénipotentiaire (1716-1724) qui représente le prince Eugène de Savoie, gouverneur général, retenu par la guerre contre les Turcs, est bien décidé à faire triompher le point de vue de Vienne. Son manque de souplesse provoque l'insurrection de 1718, alimentée par la profonde misère du prolétariat. L'arrivée des troupes autrichiennes en 1719 marque la fin des concessions et l'établissement bien net de l'idée d'Etat telle qu'on la conçoit au 18^e siècle.

a. La décapitation de François Anneessens

En 1717, alléguant l'illégalité à un acte dit « acte additionnel » qui avait été imposé en 1700, les doyens des métiers nouvellement élus avaient refusé de prêter le serment d'usage entre les mains du Magistrat. Cet « acte additionnel » de 1700 restreignait les pouvoirs du Large Conseil et du Conseil des Nations. Rappelons que le Large Conseil ou 2^e Membre était composé des membres du Magistrat (dit « La Loi ») sortis de charge et que le Conseil des Nations ou 3^e Membre était composé des doyens de métier en exercice. A la tête de chacune des 9 Nations, il y avait un syndic (= maître des amendes) qui mettait à l'amende ceux qui contrevenaient aux règlements. Malgré les pressions et les menaces sur les doyens, un seul d'entre eux prêta serment. La ville était en ébullition et le Marquis de Prié fut obligé de s'incliner ne pouvant compter sur des forces militaires. Mais dès l'arrivée de renforts, il reprit la situation en main, essuya un nouveau refus et fit alors arrêter, incarcérer et traduire devant le Conseil de Brabant (Cour suprême de Justice) trois syndics des nations et deux doyens de métiers. Les doyens des métiers refusèrent de voter la levée des subsides pour l'année 1718 tant que leurs collègues seraient emprisonnés.

Parmi ceux-ci se trouvait François Anneessens, connu pour sa forte personnalité. Né à Bruxelles, en 1660, il exerçait le métier d'ardoisier et de fabricant de chaises et était aussi doyen du métier des Quatre Couronnés (maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers) et syndic de la Nation de Saint-Nicolas. Il fut accusé d'incitation à la révolte pour avoir défendu les vieilles franchises communales contre le despotisme autrichien et incarcéré à la Steenpoort. La procédure dura plusieurs mois : privé de tout défenseur, il fut condamné à la peine capitale et décapité le 19 septembre 1719. Il fut inhumé secrètement à l'église de la Chapelle dans une fosse creusée à la hâte derrière la chaire de vérité. Une plaque fut apposée en 1834 dans la chapelle du Saint-Sacrement de cette église et une statue, œuvre de Thomas Vinçotte (1889), installée place Anneessens, figure ce héros défenseur des libertés communales ou le personnage illustrant le conservatisme des métiers, selon les points de vue.

La terreur inspirée par cet exemple porta ses fruits : le marquis de Prié obtint sans difficultés le serment sur l'Acte additionnel de 1700 et la levée des subsides pour 1719.

b. L'incendie du palais du Coudenberg

Dans la nuit du 3 au 4 février 1731, un incendie ravagea quasi complètement le palais du Coudenberg (la Cour) et les trésors artistiques (des chefs d'œuvre de Rubens, des tapisseries de Van Orley, un mobilier de grande valeur...) qu'elle abritait. Sauvée de justesse des flammes, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante générale (1725-1741) fut contrainte de se réfugier dans l'hôtel de Nassau où ses successeurs résidèrent. Selon la tradition, le sinistre avait été provoqué par un chaudron de confiture qu'on avait négligé de surveiller. L'alarme tardive, la panique et la température glaciale - l'eau gela dans les tonneaux et les pompes - empêchèrent de maîtriser l'incendie attisé par un vent violent. Le palais réduit à l'état de ruines subsista plus de 40 ans !

3) Les Pays-Bas autrichiens sous Marie-Thérèse (1740-1780), impératrice consort du St Empire

La mort de Charles VI en 1740 fut un nouveau prétexte à une guerre de succession, celle de la Succession d'Autriche (1740-1748) opposant l'Autriche à une coalition européenne (France, Prusse, Espagne, Bavière, Saxe et Pologne). La bataille de Fontenoy du 11 mai 1745 gagnée par les Français ouvre les Pays-Bas à l'invasion. Le maréchal Maurice de Saxe s'empare de Bruxelles en 1746 au nom du roi de France Louis XV, mais pour lui les Pays-Bas ne sont plus qu'un gage. Aucune tentative de réforme. Des exactions inhérentes à toute occupation militaire obligent la ville à lever 200.000 florins de plus, mais l'administration et son fonctionnement demeurent intacts. Le traité d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748 rend les Pays-Bas à Marie-Thérèse. Bruxelles (investi par l'armée française du maréchal de Saxe qui occupa le bel hôtel des Tour et Tassis, au Sablon) est évacuée en janvier 1749. En 1747, Louis XV se rendra à Bruxelles et offrira un costume, le premier de la collection, dit-on, à Manneken Pis en signe d'apaisement.

Par comparaison avec les décennies précédentes et la situation générale de l'Europe du 18^e siècle, la prospérité des Pays-Bas autrichiens durant le règne de Marie-Thérèse ne peut être mise en doute, mais son action personnelle dans ce processus a été magnifiée et simplifiée, occultant à la fois les autres acteurs de ce développement économique : les industriels, l'arrière-fond fiscal de l'action gouvernementale, son protectionnisme.

L'impératrice nomma son beau-frère Charles de Lorraine gouverneur général des Pays-Bas (1741-1780), un homme qui sut se faire aimer de la population, et envoya des ministres plénipotentiaires de valeur comme Antoine Botta-Adorno (1749-1753) ou Charles de Cobenzl (1753-1770)

Rappelons d'importantes réformes économiques qui ont favorisé la prospérité des Pays-Bas autrichiens et sa capitale, résidence de cour, centre administratif, ville industrielle où se concentrent les familles riches et un prolétariat ouvrier croissant.

a. Agriculture

- défrichage de terres pour augmenter la superficie des zones cultivées
- assèchement des moeres transformés en polders fertiles
- introduction d'un engrais performant : la chaux
- nouvelles cultures: la pomme de terre, la topinambour, le tabac, le colza

b. Industrie

S'inspirant des méthodes de Colbert en France, Marie-Thérèse promeut des manufactures impériales subventionnées par l'Etat. Elle pratique également le protectionnisme.

c. Commerce

Le réseau fluvial et routier est étendu et amélioré. Les diligences postales et les courriers gagnent en rapidité. Mais l'Escaut est toujours fermé.

Une bonne part du commerce bruxellois est un commerce de transit tel le vin français réexpédié vers la Hollande et l'Allemagne. Une autre part importante des produits importés est constituée par les matières premières nécessaires aux manufactures locales : potasse, charbon, chaux, cendre de tourbe... Le négoce en gros et les nouvelles manufactures sont aux mains de pré-capitalistes, associant banquiers, bourgeois et quelques nobles. Les industries de luxe marchent bien grâce à la présence de la Cour. Toutes les réformes qui ont assuré le redressement économique de Bruxelles se sont faites contre la volonté des métiers, que l'on perçoit avec le recul comme des corporations sclérosées tentant vainement d'empêcher l'introduction de techniques et d'industries nouvelles.

Dans le domaine de l'enseignement et de la culture, le règne de Marie-Thérèse est marqué par la suppression de l'ordre des Jésuites (1773), ce qui permet de remplacer leurs collèges par des écoles d'Etat (cf. Grand Collège thérésien) où l'on enseigne en français. Les Augustins ouvrent également des écoles qui concurrencent cet enseignement d'Etat. L'enseignement supérieur reste le privilège de Louvain. La Bibliothèque impériale, où sont rassemblés les précieux ouvrages de la bibliothèque de Bourgogne qui ont échappé à l'incendie de la Cour, est ouverte au public. L'impératrice, protectrice des arts et des sciences, crée l'Académie impériale en 1772, ancêtre de l'Académie royale de Belgique.

Les Bruxellois assistent aux représentations théâtrales des auteurs français à la Monnaie qui jouit d'une réputation internationale. Le grand opéra et le ballet attirent également le public aisé de la capitale. La Monnaie, éternellement déficitaire, reçoit un soutien important de Charles de Lorraine et des seigneurs de sa Cour qui louent fort cher des loges à l'année. Le théâtre flamand est assuré par les Chambres de rhétoriques, comme par le passé. Sous Joseph II, deux autres institutions vont concurrencer la Monnaie : le Théâtre du Parc et le Vaux-Hall. Dans le domaine musical, signalons le compositeur Joseph-Hector Fiocco. La peinture n'est guère à l'honneur, la sculpture néo-classique est quant à elle très dignement représentée par un disciple bruxellois de Laurent Delvaux, Gilles Lambert Godecharle à qui l'on doit une partie des sculptures du Parc de Bruxelles ainsi que les hauts-reliefs du fronton triangulaire du palais de la Nation.

« La politique économique du régime autrichien dans les Pays-Bas ne peut, en réalité, se comprendre qu'à la lumière de la gestion de la monarchie tout entière : mosaïque de possessions très diverses, l'empire autrichien se composait d'un noyau central, l'Autriche, la Bohême et la Hongrie, et de territoires plus éloignés, en Italie et aux Pays-Bas. Au cours de la deuxième moitié du 18^e siècle, les autorités viennoises manifestèrent leur volonté d'unifier ces pays, afin de les intégrer dans le système général de la monarchie des Habsbourg. Les Pays-Bas devaient désormais mieux contribuer au bien général qu'auparavant. Ces pays présentaient un intérêt stratégique en Europe occidentale, constituant depuis la signature du traité de la Barrière en 1715 un rempart contre les visées expansionnistes françaises. La révolution diplomatique [par le traité de Versailles qui établit une alliance franco-autrichienne] de 1756 les mit à l'abri de ce danger. Dès lors, ils présentèrent pour Vienne un intérêt financier de premier ordre, spécialement durant la guerre de Sept Ans (1756-1763), qui menaça la monarchie au cœur même de ses possessions. Cette guerre [qui opposa la France, l'Autriche et l'Espagne à la Grande-Bretagne et la Prusse] épargna, en effet, les Pays-Bas, alors que toute l'Europe s'embrasait. Ces territoires excentriques constituèrent durant le conflit un véritable réservoir pour la monarchie en détresse. Les besoins militaires de l'Autriche étaient énormes et les Pays-Bas contribuèrent pour une bonne part à l'effort de guerre. De ce point de vue financier, la guerre de Sept Ans constitue le pivot central du règne de Marie-Thérèse. Dès son avènement, ou plus exactement dès que les Pays-Bas lui furent rendus en 1748, à la fin de la guerre de Succession d'Autriche, le gouvernement de Bruxelles, sous l'impulsion de Vienne, s'était attaché à restaurer les finances publiques obérées aux Pays-Bas. La situation commençait à s'améliorer lorsqu'en 1755, se profila la menace d'une nouvelle guerre à la suite du conflit franco-anglais dans les colonies américaines. Avant le renversement des alliances de 1756, les autorités autrichiennes purent craindre de perdre la mainmise sur les Pays-Bas, si le conflit s'étendait sur le plan européen, et cherchèrent à tirer le meilleur parti immédiat de ces régions. Une fois cette crainte passée, les Autrichiens purent y solliciter, à la faveur de la paix préservée - avantage si rarement accordé à ces contrées - des augmentations substantielles de subsides et y négocier de lourds emprunts.

La paix conclue en 1763 laissa la monarchie quasiment exsangue, au bord de la faillite financière. Il fallut encore maintenir la pression aux Pays-Bas pour faire face aux premiers remboursements de cette dette colossale. Pour y parvenir, les autorités de Bruxelles menèrent une politique d'assainissement financier en profondeur, portant atteinte aux privilèges fiscaux de toute nature, s'ingérant avec plus d'acuité dans les administrations subalternes. Cependant, le gouvernement était également conscient de la nécessité de soutenir les encouragements au développement économique, seul garant à terme de nouvelles rentrées, si indispensables. Cet interventionnisme de l'Etat en matière économique, même si l'on assiste à une évolution des conceptions en cette matière au sein des cercles gouvernementaux, s'inscrit parfaitement dans la philosophie du "despotisme éclairé", soucieux d'assurer le bien-être du peuple, dans un Etat en voie de modernisation, de plus en plus centralisé, aux besoins de plus en plus exigeants pour financer sa politique militaire, mais aussi sociale et culturelle. La prospérité des Pays-Bas sous Marie-Thérèse est en fait relative, le rôle du pouvoir central n'y est ni essentiel ni désintéressé. En fait l'Autriche tente de tirer le meilleur parti économique des Pays-Bas.»

Michèle Galand, *Les limites de la prospérité des Pays-Bas autrichiens sous le règne de Marie- Thérèse*, dans *Les Grands Mythes de l'histoire de Belgique*, sous la direction de Anne Morelli, Editions Vie ouvrière, Bruxelles, 1995, pp. 133-134.

4) Le despotisme éclairé de Joseph II (1780-1790)

« Tout pour le peuple et rien par le peuple! » : cette sentence peut résumer la politique du fils de Marie-Thérèse, co-régent des Pays-Bas à partir de 1765. Trois mots-clés pour caractériser son règne: étatisation - laïcisation - centralisation.

On lui doit l'organisation de l'Etat civil, c'est-à-dire des registres où sont mentionnés naissances, mariages et décès. Son édit de Tolérance de 1781 permit la liberté de culte et l'accès à tous les emplois pour les non-catholiques. Il uniformisa la justice et l'administration pour l'ensemble du territoire, supprima les anciens tribunaux (ecclésiastiques, urbains et seigneuriaux) et abolit la torture. La confiscation des biens d'un grand nombre de couvents (surtout ceux des ordres contemplatifs) se fit au profit de l'Etat qui investit ces biens dans la création d'un fonds pour les écoles et les hôpitaux. Les loges maçonniques furent autorisées en 1786 et concentrées à Bruxelles ; en fait elles existaient déjà depuis quelques dizaines d'années.

Des mesures générales d'hygiène furent édictées: interdiction d'encre inhumer dans les églises et les cimetières à l'intérieur des villes. Le Magistrat de Bruxelles ouvrit alors les cimetières extra-muros à Saint-Josse pour la collégiale, à Saint-Gilles pour Notre-Dame de la Chapelle, à Molenbeek pour Sainte-Catherine. D'autres édits, comme ceux limitant puis interdisant les sermons, les processions et kermesses, touchaient également la vie quotidienne des populations. Les mesures contre les institutions catholiques et contre la vie quotidienne des gens furent très mal reçues.

Les historiens ont mis en lumière l'incapacité relative de l'absolutisme éclairé à faire face aux bouleversements sociaux et politiques qui renversèrent l'Ancien Régime à la fin du 18^e siècle. Si, l'agriculture moderne permit de nourrir une population en forte croissance, l'organisation sociale était incapable d'enrayer la paupérisation. Ce problème sera la plaie du dernier quart du 18^e siècle.

5) Les industries bruxelloises au 18^e siècle

a. Tapisserie

La situation de ce métier d'art périclita à la fin du 17^e siècle et devient précaire au 18^e siècle. La collégiale abrite une série de six tapisseries qui représentent l'histoire du « Sacrement de Miracle », terminées en 1785. Avec cette tenture, l'histoire de la tapisserie bruxelloise prend fin. Elles sont sorties des ateliers du dernier fabricant, Jacques Van der Borghet II. Lorsque celui meurt en 1794, une page du passé économique et artistique de la ville est définitivement tournée.

b. Dentelle

L'industrie va prospérer jusqu'en 1870 pour se concentrer ensuite dans les Flandres.

c. Faïencerie

L'industrie se développe à partir de 1724 avec les productions de la manufacture Philippe Mombaers (sujets empruntés à la basse-cour, au potager, utilisation du « vert de cuivre »), installée rue de Laeken. Une nouvelle faïencerie est ouverte, rue de la Montagne, par son beau-fils Jacques Artoisenet.

d. Porcelaine

Ce nouvel art industriel, originaire de l'Orient et introduite en Europe par la Compagnie des Indes, porte un coup fatal aux deux manufactures de faïence bruxelloises qui déclinent peu à peu pour disparaître en 1830. C'est à Schaerbeek qu'est établie en 1786 la première manufacture de porcelaine, celle de Monplaisir. Elle dut cesser son activité devant la concurrence de la Manufacture de porcelaine d'Etterbeek qui ferma ses portes vers 1800.

e. Carrosserie

L'activité est extrêmement florissante; c'est à Bruxelles que l'on invente le carrosse à vitres: Jean Simons fournit le carrosse que Charles de Lorraine utilise pour sa première Joyeuse Entrée, en 1744. La voiture fait sensation. Bientôt toutes les Cours d'Europe commandent des carrosses de gala de chez Simons qui invente aussi le travail à la chaîne pour les produire. L'entreprise emploie deux cents personnes ! Napoléon qui visitera l'entreprise, rue du Marais, commandera quinze carrosses. Après la défaite de Waterloo, les soldats prussiens s'empareront de la berline de l'empereur ; la voiture, qui a survécu à la campagne de Russie, qui a servi à l'île d'Elbe et à la campagne des Cent Jours, a été fabriquée par la carrosserie Simons.

f. Manufactures

Bruxelles compte de nombreuses huileries, savonneries, blanchisseries, usines de cire, raffineries de sel et de sucre, fabriques de papier, de cartes à jouer (6 en 1750 !).

6) Les aménagements urbanistiques à la période autrichienne

a. La place Royale

En 1769, on songea à déblayer la place des Bailles pour la transformer en champ d'exercice où la garde pourrait évoluer. Ce projet fut abandonné pour créer une place monumentale. En 1774, on commença les travaux d'une vaste esplanade rectangulaire fermée, symétrique, entourée de huit pavillons séparés par des portiques de style néo-classique ou Louis XVI. Le projet émane de l'architecte parisien Barré. La finalisation des plans et l'exécution des travaux ont été confiées à un architecte français installé à Bruxelles, Barnabé Guimard. En 1775, on érigea au centre de la Place la statue du gouverneur général des Pays-Bas Charles de Lorraine (1744-1780) due à Pierre Verschaffelt. Cette œuvre fut renversée et fondue par les révolutionnaires français le 13 juillet 1794; elle fut remplacée par la statue de Godefroid de Bouillon (œuvre d'Eugène Simonis), le 15 août 1848.

L'ancienne place des Bailles, devenue place Royale, était fermée à l'origine et seules les artères aboutissant dans les angles ont conservé leurs portiques, malgré l'entrave qu'ils constituent à la circulation (voir rue de Namur). En 1827, on avait sacrifié un passage à colonnes en hémicycle en perçant la rue de la Régence. En 1776, au milieu d'un des grands côtés de la place, fut édifiée l'église Saint-Jacques derrière une façade au plan initial déjà remanié par Guimard. L'architecte du nouvel édifice est Louis Montoyer. L'aspect actuel avec la mièvrerie de ses colonnes et son campanile peu raisonnable est dû à Tilman-François Suys en 1849-1851. Il tranche sur la robuste et austère harmonie de l'ensemble. Il faut chercher le prototype de la place Royale dans celle de la place Stanislas à Nancy de 1751-1755 et dans l'œuvre de Legendre qui créa la place Royale de Reims en 1759. Pour hâter la construction de la place Royale, et surtout pour exécuter sans bourse déliée une pareille entreprise, le Gouvernement fit appel aux riches abbayes du Brabant comme celle de Coudenberg et de Grimbergen et à des privés, la gilde des Brasseurs ou le Lotto impérial.

b. Le parc de Bruxelles

Le parc aux allées rectilignes qu'eût pu signer Le Nôtre fut dessiné par l'autrichien Joachim Zinner, qui sera nommé plus tard inspecteur de la forêt de Soignes. Il se greffe sur la place Royale qu'il complète dans le même esprit ordonné. Tout y est organisé autour d'un bassin circulaire inscrit dans le premier tiers d'un rectangle et duquel partent à la manière des branches d'un compas ouvert deux allées joignant les sommets extérieurs du tiers opposé. Dans le prolongement de l'allée ouest : la place Royale avec au centre la statue de Charles de Lorraine. A l'extrémité nord de l'axe longitudinal, le palais du Conseil Souverain du Brabant construit par Guimard et aménagé intérieurement par Philippe Jérôme Sandrié (Palais de la Nation actuel) de 1779 à 1783. Il occupe l'emplacement d'une petite maison qui était volontiers occupée par Charles Quint. Sous le régime français, le palais du Conseil souverain du Brabant devint le siège de divers tribunaux. Sous Guillaume Ier d'Orange, il fut transformé par Charles Vander Straeten afin d'y accueillir les Etats Généraux. Après l'indépendance de la Belgique, il abritera le Sénat et la Chambre des Représentants. Détruit par un incendie en 1883, il fut reconstruit par l'architecte Henri Beyaert qui choisit de recouvrir les façades d'un enduit peint. Dans les années 1920, elles furent décapées, sans respect des servitudes du 18^e siècle qui précisait que tous les bâtiments du quartier devaient être recouverts d'un enduit blanc. Du côté sud du même axe se situait la Chambre Héraldique (musée d'armures) au bout d'une rue qui prit ce même nom en 1811 et aux angles de laquelle s'érigèrent, une fois le parc terminé, deux hôtels semblables réservés l'un au ministre plénipotentiaire de l'empereur et l'autre au commandant général des troupes autrichiennes. Cet ensemble constitue l'embryon de l'actuel Palais Royal.

Encadrant le parc latéralement, une succession d'hôtels, élevés le long des deux murs d'enceinte de la ville parallèles en cet endroit, formèrent les rues Royale et Ducale. La rue Royale s'arrêtait place de Louvain et offrait des vues vers le bas de la ville au travers de percées sagement réservées à cet effet par-dessus les immeubles grevés de servitude *non altius tollendi* (interdiction de les rehausser). L'examen de la carte de Ferraris (1770-1775) et du plan de Bruxelles dit Coché de 1792 montre les profondes transformations opérées dans la ville haute pendant le dernier quart du 18^e siècle. Malgré les inévitables mutilations, il se dégage encore de la régularité classique des abords du Parc une impression de grande noblesse.

Pour en savoir plus

L'aménagement de la place Royale en style néo-classique et le Parc de Bruxelles

« LA PLACE ROYALE

L'ensemble carré et bien ordonné de la place Royale, délimité par des bâtiments uniformes en style néo-classique, date de 1774-1775. L'architecte français Barnabé Guimard, installé depuis plusieurs années à Bruxelles, conçut le plan général en places régulières, avec vues rectilignes et perspectives symétriques. La rue de la Régence n'était pas encore percée. Des arcades, des grilles, sauf du côté du parc, des bornes reliées par des chaînes isolaient l'ancienne place des Bailles, entièrement rénovée. L'abbaye du Coudenberg édifia tous les bâtiments situés entre la rue de Namur et le Borgendael, église comprise. L'hôtel situé au coin de la rue de Namur était occupé au 18^e siècle, par le dernier amman de la ville, Rapedius de Berg. Des familles nobles y vécurent au siècle suivant. Occupé aujourd'hui par une banque, l'immeuble abrita jadis le café du Globe, cher aux artistes et écrivains. A gauche de l'église, présentement Cour constitutionnelle, l'hôtel de Flandre, fondé en 1792 par Jean van Hoegaerden, recevait une clientèle riche et choisie. La propriété ne comprenait à ses débuts que la partie attenante au sanctuaire. Vers 1850, elle s'agrandit par l'adjonction de la bâtisse s'élevant à sa gauche. L'endroit avait été occupé durant les années antérieures par divers membres de la noblesse. Le Borgendael, situé à l'arrière de l'actuel palais Royal, était jadis composé d'une trentaine de maisons. Les habitants y jouissaient d'une immunité ancienne échappant à la juridiction de la Ville. Les banqueroutiers y trouvaient un refuge. On y rencontrait des négociants et des artisans affranchis de toute contrainte corporative. Ce territoire privilégié perdit officiellement tout caractère d'exception lors de la création de la place Royale. C'est l'hôtelier Philippe de Proft qui bâtit l'hôtel de Belle-Vue. Ce « bourgeois et marchand de vin » tenait une auberge renommée, à l'enseigne de la Maison Rouge, rue de l'Escalier. L'artère offrait aux voyageurs le choix entre les hôtels de Luxembourg, de l'Empereur et de la Paix. L'établissement de Proft hébergea quantité de souverains et de diplomates, notamment en 1814-1815. L'hôtel de Belle-Vue, englobé dans le Palais royal par Léopold II, fut habité pendant quelque temps par la princesse Clémentine, Il servit de résidence au prince Léopold et à la princesse Astrid durant les premières années de leur union. A l'angle de la construction, une plaque placée par la Ville indique, par un croquis, l'emplacement de l'ancien Palais des ducs de Brabant.

L'abbaye de Grimbergen érigea l'immeuble actuellement occupé par le B.I.B. L'abbaye acquit en 1776 le terrain et les souterrains de la chapelle palatine détruite, témoin des fastes bourguignons et de la piété de Charles-Quint. Une partie du souterrain est accessible aux curieux. Ils y voient, à douze mètres de profondeur, des éléments d'architecture de la chapelle ruinée, des appareillages de pierres scellés de ciment et de farine de seigle, un tronçon de rue aux pavés inégaux et des restes de la muraille de défense de la première enceinte. Pareil site, en partie miraculeusement préservé des atteintes du temps, impressionne vivement les visiteurs touchés par les souvenirs laissés par les générations passées. Toute la place est d'ailleurs pétrie d'histoire. Le bâtiment du BIB est séparé de l'immeuble voisin par un portique touchant aux anciens magasins de l'Old England. Ce coin connu, jadis, l'hôtel d'Hoogstraeten, dont il subsiste des vestiges dans le sous-sol. La construction actuelle fut édifée par Corneille, comte de Spangen, chambellan des gouverneurs généraux. Elle hébergea une lignée de personnages illustres dont, en 1815, le tsar de Russie, Alexandre 1er. Enfin, le palais transformé reçut le prince d'Orange qui l'habita en 1820, après l'incendie de la Chancellerie, rue de la Loi. L'architecte parisien Barré éleva en 1779, le bâtiment sis à gauche de la Montagne de la Cour, à l'angle de la place Royale. Il était destiné à l'administration du « Lotto », appelé « Loterie impériale et royale ». L'institution fournissait au gouvernement de Marie-Thérèse une partie des ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Les bénéficiaires du « Lotto » ne furent cependant guère importants, les Belges étant de nature trop prudente. Walckiers de Tronchiennes, gendre de la femme d'affaires Barbe de Nettine, assura durant vingt-trois ans la direction de l'entreprise dont le fonds de garantie était assuré par la « banquière » que nous venons de citer. Jusqu'en 1914, l'immeuble fonctionna en tant qu'hôtel, Britannique d'abord, de l'Europe ensuite. Une clientèle choisie y descendait à chacun de ses séjours à Bruxelles. Après avoir servi de locaux administratifs, la maison abrite le Musée Magritte. Au coin de l'actuelle rue de la Régence et de la rue du Musée, s'élevait une construction édifée par la corporation des Brasseurs, bâtisseurs du portique voisin (1780). Le lieu appartenait jadis - à l'hôtel de Mérode ou de Lannoy. Le pavillon du 18^{ème} siècle reçut le Ministre de France près de la Cour de Bruxelles. Le diplomate y séjourna jusqu'en 1783. Le terrain entre la rue de Namur et la rue de la Régence était, au 15^e siècle, propriété de Guillaume Blondeel, premier chambellan d'Antoine de Bourgogne, qui y possédait une belle demeure. En 1432, les Blondeel vendirent la maison à Antoine de Croÿ. Plus de trois siècles plus tard, Mme de Templeuve, comtesse de Tirimont et baronne de Gaesbeek, fit démolir l'édifice pour le remplacer par un immeuble néo-classique répondant ainsi aux vœux du gouvernement auquel elle avait répondu la première. La nouvelle bâtisse fut habitée par le premier maire de Bruxelles (1800), l'extravagant marquis Paul Arconati Visconti dont les singularités remplissent les petites chroniques bruxelloises de l'époque. Plus tard, l'hôtel hébergea la section des humanités de l'Athénée royal (1861) jusqu'au jour où le prince Philippe, comte de Flandre, acheta l'immeuble pour le transformer en un palais. Le roi Albert y naquit le 8 avril 1875. Ce palais historique fut acquis en 1921 par la Banque de Bruxelles. Celle-ci avait pris l'engagement de conserver l'aménagement et l'ameublement des pièces d'apparat dans l'état où celles-ci se trouvaient au moment de l'acquisition. Le bâtiment est actuellement occupé par la Cour des Comptes. L'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, élevée en 1776, couvre l'emplacement d'un sanctuaire de 1107, consacré à saint Jacques. Cette chapelle servit d'oratoire aux chapelains de la cour ducal. La communauté augustine édifia un hôpital à cet endroit et une église gothique, élevée au rang de paroisse en 1618. La communauté prit le titre d'abbaye en 1731. Les bâtiments, immédiatement à gauche de la rue de Namur, datent de 1778. Les bollandistes y possédaient une riche bibliothèque qui leur permit de travailler, de 1778 à 1786, date de la suppression de l'abbaye, aux *Acta sanctorum Belgii*. L'église Saint-Jacques a été construite en style néo-classique d'après les plans de Guimard. Le campanile ne faisait pas partie du projet primitif, ayant été ajouté en 1849 par l'architecte Suys. Ces admirables pavillons, qui donnèrent à Bruxelles une allure franchement royale, constituent un magnifique héritage, lourd de signification quant à l'histoire nationale. Ils forment aujourd'hui le joyau central du « Quartier des Arts ».

LE PARC

La place Royale achevée, les architectes Guimard, Montoyer et Zinner étudièrent la création d'une élégante promenade publique destinée à remplacer la Warande du palais ducal. Les plans furent partiellement réalisés en 1787, le financement assuré grâce à la contribution des ordres religieux. Il s'agissait de niveler le terrain avant d'entreprendre toute autre transformation. On alla chercher les terres de remblai aux fortifications des portes de Namur et de Louvain. L'esthétique du jardin, axée sur quatre artères au tracé géométrique, rappelait les vues de Lenôtre et celles des jardiniers anglais. Les statues ornant la promenade proviennent des palais de Mariemont et de Tervuren. Le 25 juin 1786, Blanchard effectua une descente en ballon dans le parc. Le théâtre, en style Louis XVI, est des frères Bultos, d'après Montoyer (1782).

LA PLACE DE BELLE-VUE, ACTUELLEMENT PLACE DE PALAIS

La place des Palais s'appelait alors rue de Belle-Vue. Quand le spectateur rêve aux lieux tels qu'ils se présentaient au 18^e siècle, il imagine à gauche l'hôtel du ministre plénipotentiaire d'Autriche, à la fin de l'Ancien Régime, le comte Louis de Belgiojoso. L'immeuble datait de 1783, ayant été construit par l'abbaye de Villers et racheté en 1784 par le gouvernement autrichien. Belgiojoso était célèbre dans les chroniques galantes. Ce personnage avait consacré un petit temple, en forme de rotonde, au culte de Vénus. Le gouvernement français fit démolir cette bâtisse. Hymans raconte que « l'une des beautés qui, des premières, reçut l'hospitalité dans ce boudoir fut une charmante bouquetière qui distribuait à nos pères, à la sortie du parc, des fleurs qu'elle surpassait en fraîcheur ». Le successeur de Belgiojoso, Trautmansdorff, donnait ses rendez-vous dans les bas-fonds du parc. A droite le même spectateur devrait imaginer l'Hôtel hébergeant le commandant général des troupes autrichiennes, le baron de Bender .»

(D'après M. Van Hamme, *Bruxelles. de bourg rural à la cité mondiale*, pp 212-216)

c. La place Saint-Michel (actuelle place des Martyrs)

En 1774-1776 est créée une place symétrique et fermée, œuvre de Claude Antoine Fisco , suivant toujours les mêmes principes de l'esthétique urbaine française. Cette place sera défigurée en 1838 par l'aménagement en son centre d'une crypte où seront inhumées les dépouilles des volontaires tués au cours des Journées de septembre 1830 lors de la Révolution belge.

d. Le palais de Charles de Lorraine

Le Musée du 18^e siècle, inauguré en 2001, est abrité dans le palais de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens de 1741 à 1780. Charles de Lorraine était doublement beau-frère de Marie-Thérèse : elle avait en effet épousé François, le frère aîné de Charles, et lui avait convolé avec Marie-Anne, la sœur de l'impératrice. Le palais fut construit à partir de 1757 à l'emplacement de l'ancien hôtel de Nassau par les architectes Jean Faulte et Laurent-Benoit Dewez. Il en reste une façade mêlant les styles « rocaille finissant » et néo-classique dont les éléments décoratifs sont l'œuvre de Laurent Delvaux. La cage d'escalier est ornée d'une statue de marbre représentant Hercule, due au ciseau du même Delvaux. La rotonde, une salle à l'italienne, est décorée d'un pavement incluant des échantillons de marbres de nos régions. Les cinq salles des appartements richement décorées de soieries présentent des objets évoquant les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège au 18^e siècle : chaise à porteur, traîneau, médailles, pièces d'orfèvrerie, porcelaines, instruments scientifiques et techniques, tableaux, instruments de musique et une table dressée pour un souper.

Les objets proviennent des collections de la Bibliothèque royale de Belgique, des Musées royaux d'Art et d'Histoire, des Musées du Cinquantenaire et du Musée des Instruments de musique ainsi que de collections privées. Ils reconstituent le cadre de vie et les préoccupations de Charles de Lorraine, intellectuel curieux de science comme d'occultisme, connaisseur des encyclopédistes, amateur d'art et collectionneur passionné.

7. Un document pour connaître Bruxelles au 18e siècle : la carte de Ferraris

Le gouvernement autrichien fit appel au comte de Ferraris pour établir une bonne carte de l'ensemble des Pays-Bas. Les levés furent exécutés de 1770 à 1775 et reportés sur trois exemplaires destinés à l'impératrice Marie-Thérèse, à son administration et au gouverneur général Charles de Lorraine. Pour épurer la dette causée par la réalisation de ce remarquable travail, l'auteur est autorisé à éditer une version gravée vendue au public. Le plan conservé à la Bibliothèque Royale est dû au graveur Louis-André Dupuis. On y aperçoit bien les changements urbanistiques dans la ville de Bruxelles. Les ruines du palais du Coudenberg ont fait place à l'aménagement du Parc et de la place Royale. Les déblayements sont faits, mais la construction n'a pas encore eu lieu. La rue de la Régence n'existe toujours pas. Le palais de Charles de Lorraine a succédé à l'hôtel de Nassau à flanc de la colline du Coudenberg et la place Saint-Michel a été implantée tout à côté de la rue Neuve. Les fortifications de la seconde enceinte sont bordées d'arbres, elles seront abattues quelques années plus tard et le fort de Monterey, bien qu'en mauvais état, s'élève toujours à Saint-Gilles.

8 Principaux témoignages du style « classique » (néo-classique) à Bruxelles

1 Transition baroque-classique

- église des Minimes (1700-1715)
- église Notre-Dame du Finistère (1713-1730)

- 2. Architecture classique

- église Saint-Jacques sur Coudenberg (1776>)
- place des Martyrs (ancienne place Saint-Michel, arch. Fisco, (1774-1776)
- place Royale (ancienne place des Bailles, puis de Lorraine ; arch. Barré et Guimard (1774-1780)
- palais de Charles de Lorraine , arch. Jean Faulte, puis Laurent-Benoît Dewez (1757-1780)
- parc de Bruxelles (Joachim Zinner, (1775>)

3. Sculpture classique

- fontaine de Minerve (Grand-Sablon ; Jacques Bergé)
- fronton du palais de la Nation (Godecharle)
- statue « Hercule » au Musée Charles de Lorraine (Laurent Delvaux, 1770).

9) Tableau des souverains des Pays-Bas et principaux gouverneurs généraux

Souverains nominaux pendant la Guerre de Succession d'Espagne

- 1700-1710 Philippe V de Bourbon
Petit-fils de Louis XIV et arrière-petit-fils de Philippe IV d'Espagne , il est désigné comme héritier par Charles II d'Espagne ; les Habsbourg d'Autriche lui contestent la souveraineté
- 1712-1714 Maximilien-Emmanuel de Bavière
Philippe V de Bourbon lui cède la souveraineté sur les Pays-Bas, elle fut toute formelle

Les Habsbourg d'Autriche

- 1715-1740 Charles VI du Saint Empire
hérite des droits des Habsbourg sur les Pays-Bas
1716-1724 Eugène, prince de Savoie
1725-1741 Marie-Elisabeth, archiduchesse d'Autriche
- 1740-1780 Marie-Thérèse d'Autriche
Fille aînée de Charles VI, elle épouse en 1736 François Etienne de Lorraine qui sera couronné empereur du St Empire en 1745
1741-1780 Charles, prince de Lorraine
- 1780-1790 Joseph II du St Empire
Fils aîné de Marie-Thérèse et de François Etienne de Lorraine
1780-1792 Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche et Albert, duc de saxe-Teschen
- 1790-1792 Léopold II du St Empire
Troisième fils de Marie-Thérèse et de François Etienne de Lorraine
- 1792-1797 François II du St Empire
Fils aîné de Léopold II, il cède lors du Traité de Campo Formio (18 octobre 1797) la souveraineté sur les Pays-Bas autrichiens à la République française